



3. C'est du plastique?

Parfait! Les plastiques n° 1, 2, 3, 4, 5 et 7 sont recyclables. Mais s'il n'y a pas de chiffre dans le petit symbole de recyclage, c'est non. Même chose pour le n° 6. D'ailleurs, les jouets en plastique ne se recyclent pas. Mais vous pouvez toujours les donner.

4. C'est du carton ou du papier?

C'est parfait pour le bac bleu. Mais attention: les boîtes de livraison sales ou grasses doivent aller dans le compost.



5. Et le reste?

Le bois, les vêtements, les appareils électriques, les jouets et les matériaux de construction, c'est toujours non.



Comment disposer des matières recyclables dans votre bac?

Vous pouvez déposer les matières recyclables pêle-mêle dans votre bac.

Assurez-vous que le couvercle de votre bac puisse se fermer correctement. Aussi, puisqu'il s'agit d'une collecte mécanique, les items placés à l'extérieur du bac ne seront pas ramassés.

Les boîtes de carton qui n'entrent pas dans votre bac peuvent être déposées du lundi au samedi dans l'une des deux aires de réception des matériaux secs ci-bas:

Secteur Chomedey
1527, rue Cunard (derrière le garage municipal)

Secteur Fabreville
4026, boul. Dagenais Ouest

Où placer votre bac de recyclage pour la collecte?

Pour ne pas gêner la circulation, veuillez placer votre bac bleu à une trentaine de centimètres en retrait du trottoir et de la rue. Cette petite attention facilite les déplacements des personnes à mobilité réduite et aide grandement les opérations de déneigement durant l'hiver.

Assurez-vous que les roues de votre bac soient orientées vers votre maison ou immeuble (et non vers la rue), et libérez 1 mètre d'espace autour de votre bac afin de faciliter la collecte.



☎ 311
📍 collectes.laval.ca

Mets du respect dans ton bac.



Collecte des matières recyclables

Voici un guide pratique pour vous aider à mieux respecter votre bac. Ce guide, mettez-le bien en vue. Servez-vous-en. Consultez-le.

Et de grâce, si vous pensez vous en débarrasser, mettez-le au recyclage, au moins. C'est une question de respect.



1. C'est en métal?

Les conserves et autres objets en aluminium, c'est oui, surtout le papier d'aluminium!

Les agrafes? Oui, même agrafées! Les cintres, oui, mais regroupez-les à l'aide d'une attache. Pour le reste, c'est non.

2. C'est du verre?

Les bouteilles, c'est oui, peu importe leur couleur. Mais attention: les miroirs et les vitres, c'est non.



Ça, c'est oui!

Plastique

- Plastiques n° 1, 2, 3, 4, 5 et 7
- Contenants et bouteilles
- Sacs d'épicerie (regroupés et sans facture)
- Sacs à pain, à sandwich ou de légumes surgelés
- Capsules de café NESPRESSO (dans leur sac vert)

Métal

- Conserves et canettes
- Assiettes et papier d'aluminium
- Cintres en métal (attachés)

Papier et carton

- Journaux, livres, magazines et circulaires (mais séparés du sac)
- Sacs papier, feuilles (même avec les agrafes) et enveloppes (même celles avec fenêtre)
- Cartons de lait ou de jus
- Contenants de type Tetra Pak^{MD} (cartons de soupe prête à manger, cartons de jus, etc.)
- Boîtes en carton (dépliées, svp!)
- Cartons d'œufs

Verre

- Tous les contenants en verre, bouteilles ou pots, peu importe leur couleur
- Verre brisé



Ça, c'est non.

Plastique

- Ustensiles et verres en plastique
- Styromousse (ex.: barquettes)
- Emballages n° 6 ou sans numéro
- Sac de céréales ou de biscuits
- Poches de lait
- Jouets
- Caoutchouc
- Boyaux d'arrosage

Métal

- Aérosols et bombonnes
- Poêlons
- Ustensiles
- Piles
- Clous, boulons et vis (ou autre objet trop petit)

Papier et carton

- Mouchoirs et essuie-tout
- Papier ciré
- Photos

Verre

- Vaisselle (pas d'exceptions)
- Vitre et miroirs
- Ampoules

Autres

- Couches
- Appareils et fils électriques
- Tuyaux
- Vêtements et textile
- Bouchons de liège (ça va au compost)
- Bois et matériaux de construction
- Sacs et contenants biodégradables/compostables

